

ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

Pour le **bulletin d'octobre**
déposer les annonces en mairie
avant le dimanche 20 septembre
En fonction de l'espace disponible, la mairie se
réserve le droit de réduire la longueur des
articles.

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire

lundi de 10h à 12h et vendredi de 14h à 15h
ainsi que sur rendez-vous

Isabelle DINCUFF, 1^{ère} adjointe
chargée de l'enfance- jeunesse, des affaires
sociales et de la communication
mercredi de 10h à 12h

Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint
chargé de la voirie ; des espaces verts ; de
l'agriculture et des relations avec les habitants
vendredi de 15h30 à 17h30

Maryse DUBET, 3^{ème} adjointe
chargée des bâtiments, du cadre de vie
et des écoles
mardi et vendredi de 10h00 à 12h00 sur
rendez-vous

Nicolas MOREAU, 4^{ème} adjoint
chargé des associations, du patrimoine
et de la culture
sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Cléo et Pharell L'AOT né le 22 juin
Auguste BRODIN né le 8 juillet
Eden LE GOASDUFF né le 14 juillet
Elio MARTIN né le 22 août

Mariages

David JEZEQUEL et Jocelyne GUIHENEUF
le 11 juillet
Jean-Baptiste GLOAGUEN et Mauranne OLLIVIER
le 1^{er} août

Décès

Noëlle MADEC née PAGE décédée le 10 juillet



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL A VENIR

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le **mercredi 30 septembre** à **20 h** en mairie
– salle du Conseil Municipal.

FORUM DES ASSOCIATIONS LE SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026



Rendez-vous incontournable de la rentrée, le forum des
associations se tiendra :

le **samedi 5 septembre 2026**, de **10h00 à 13h00**,
à la **salle de sport, route du Valy Lédan**.

Ce moment convivial est l'occasion idéale de **découvrir la**
richesse du tissu associatif de notre commune. Les associations
locales seront présentes pour vous faire connaître leurs
actions, leurs projets et vous proposer de les rejoindre.
Venez nombreux !

AIDE AU FINANCEMENT BAFA



La commune de Saint-Divy, dans le cadre de sa politique
enfance-jeunesse, participe au financement des
formations au BAFA. Ce dispositif, en partenariat avec la
CAF, permet chaque année à un jeune de la commune
d'être aidé financièrement pour sa formation BAFA.
N'hésitez pas à déposer votre dossier complet en mairie
et peut-être bénéficier de ce coup de pouce financier.
Ouvert aux jeunes de 16-25 ans.

Voici le lien :

<https://wp.saint-divy.fr/archives/4934> pour accéder au
dossier sur le site de la commune.

Attention, la date limite pour le dépôt des candidatures
est fixée au **28 novembre 2026**.

JOURNEE DU PATRIMOINE LE 20 SEPTEMBRE

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le **20 septembre**, la commune
a le plaisir de proposer une **visite guidée de l'église de 14h00 à 18h00**.

Cette animation offrira l'opportunité de (re)découvrir l'histoire et l'architecture de ce
monument emblématique, témoin du patrimoine culturel de notre commune.
Venez nombreux !

PASSAGE DU DÉRATISEUR

Le dératiseur sera présent sur la commune le **mercredi 23 septembre**, les particuliers
désirant son passage peuvent **s'inscrire en mairie** jusqu'au **vendredi 18 septembre**.

LA COMMUNE RECRUTE 3 AGENTS RECENSEURS

Dans le cadre du **recensement de la population** qui se déroulera du **21 janvier au**
20 février 2027, la commune recherche des **agents recenseurs**.

Missions : participer aux opérations de recensement auprès des habitants ; distribuer
et collecter les documents nécessaires ; accompagner les administrés dans leurs
démarches de réponse.

Profil recherché : sens du contact et de la discrétion ; rigueur et organisation ;
disponibilité sur la période de début janvier à fin février/début mars 2027 et plus
particulièrement en soirée et le samedi ; maîtrise des outils numériques appréciée.
Une formation obligatoire, assurée par l'INSEE, sera proposée avant le démarrage des
opérations.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature en mairie avant
le **20 novembre 2026**.

Renseignements : Geneviève ANDRIEUX, Secrétaire Générale - 02 98 20 20 90 –
sg@stdivy.fr



SANTÉ ET SOCIAL

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02 98 20 22 71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

PHARMACIE DE GARDE

Mois de septembre
Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h

06	Pharmacie Humbert - Sizun
13	Pharmacie Lacoste - Landerneau
20	Pharmacie Bernicot - Landerneau
27	Pharmacie Richard - La Forest Landerneau

En semaine, après 20h et le samedi après 19h, composez le 3237

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine
EVEN Aymeric - GHORAYEB Zeina
02 98 20 33 33 tous les jours
Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine
02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Ostéopathe :

Tristan LAGATHU - 06 03 26 35 82
Prise de rendez-vous via la plateforme Doctolib

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02 98 20 33 40
LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard
Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

OCTOBRE ROSE : SAINT-DIVY SE MOBILISE POUR OCTOBRE ROSE

OCTOBRE ROSE
Ensemble, informons, prévenons, soutenons, agissons !

VENDREDI 9 OCTOBRE 2026
SALLE MUNICIPALE SAINT DIVY
Route du Val de Lédan
17H - 22H

UN ÉVÉNEMENT ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC :

- RKS Réseau des Kinésithérapeutes du Sud
- ALB Association Lymphodreth
- NEOS
- Sm
- UNIONCANCER
- CPTS

AU PROGRAMME

- PHOTOGRAPHIE** en présence des professionnels de santé et des citoyens (sujet à tous les âges)
- POT DE CONVIVIALITÉ** Un moment d'échange et de partage ouvert à tous autour d'un buffet.
- ÉCHANGES AVEC LES LABORATOIRES ET ASSOCIATIONS IMPLIQUÉES** Stand d'explication de matériel et d'information. Adhésions à cours possibles.
- CONFÉRENCES ET ATELIERS** Un atelier participatif en partenariat à la prise en charge globale du cancer du sein et ses séquelles.
- PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DE SANTÉ** Qui sont-ils ? Que font-ils ?

Entrée gratuite — dans la bienvenue.

Plus d'informations à venir sur <https://wp.saint-divy.fr>

MAGAZINE « AU CŒUR DE SAINT-DIVY »

Le magazine « Au cœur de Saint-Divy » a été distribué dans les boîtes à lettres. Il en reste encore en mairie si vous n'avez pas reçu votre exemplaire.

REPAS DU CCAS LE 25 NOVEMBRE

Le **repas des aînés** se déroulera le **mercredi 25 novembre 2026** à 12h00 à la salle polyvalente du Val de Lédan.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en septembre 2010

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents**, d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.



INFOS UTILES

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille.

Signaler les départs de la commune en mairie facilite aussi les démarches administratives.

RELAIS PETITE ENFANCE - MISSION

Une des missions du Relais Petite Enfance est l'accompagnement du parent-employeur dans la rédaction du contrat de travail lors de l'embauche d'un assistant maternel.

Le contrat de travail fixe les bases de la relation parent-employeur/assistant maternel. Il recense tous les éléments nécessaires pour un accueil sain et harmonieux de l'enfant (jours de présence, congés, salaire de l'assistant maternel, indemnités, demandes particulières...).

Le RPE accompagne les parents-employeurs dans la recherche et l'embauche d'un assistant maternel (questions, rédaction du contrat de travail...), lors de rendez-vous physique sur votre commune ou à Plouédern.

Il est important de rappeler que le parent est le garant du contrat de travail. C'est sur des bases saines et validées par les 2 parties que le contrat de travail doit être rédigé. Ainsi, en cas de litiges, c'est ce contrat de travail qui fait foi. Il est donc nécessaire pour le parent de prendre pleine conscience de son rôle « d'employeur » et à l'assistant maternel de son statut « de salarié ».

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter et à prendre RDV avec Célia MOALIC COQUIL ou Céline DAVID animatrices du RPE au 06 79 78 75 70.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Voici le lien pour accéder au guichet urbanisme :

<https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

Ce site peut vous aider dans vos démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221> (assistance au dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme).

INSEE – ENQUÊTE STATISTIQUE EMPLOI DU TEMPS 2025-2026

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au cours des années 2025 et 2026 une enquête sur le thème de l'emploi du temps.

Cette enquête est essentielle pour connaître les activités de la vie quotidienne des personnes et le temps qu'elles y consacrent ; elle a lieu tous les 10 ans environ. Elle permet de décrire l'évolution des modes de vie en mesurant par exemple le développement du télétravail, l'émergence de nouveaux loisirs, l'évolution du partage des tâches au sein d'un couple ou le temps passé à aider les autres. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



INFOS UTILES

BOULANGERIE – TI AR BLAZ

3 place de l'église – 02 98 25 27 11

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé

Mardi au vendredi : 7h-12h30 et 16h-19h

Samedi et dimanche : 7h30-12h30

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN 02 98 85 19 50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2026

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Septembre

RECYCLABLES : 3 - 17

ORDURES MÉNAGÈRES : 10 - 24

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

OBJETS TROUVÉS (DISPONIBLES EN MAIRIE)

Désormais, les objets trouvés sont mis en ligne sur le **site internet** (1^{ère} page).

OBJETS ET VÊTEMENTS RETROUVÉS DANS LA COMMUNE

<https://wp.saint-divy.fr/archives/6415>

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « **Vie économique** » puis « **offres d'emploi** » des propositions d'emploi vous attendent.

AIDE À DOMICILE / AIDE MÉNAGÈRE :

Je propose mes services d'aide à domicile sur St-Divy et alentours : entretien du logement, courses et déplacements, préparation des repas, aide au quotidien 07 45 14 60 75 - CESU accepté.



DIVERS

VÊTEMENTS OUBLIES ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Les vêtements oubliés par les enfants à l'école Jean de La Fontaine sont à récupérer en mairie **avant le 30 septembre prochain** dernier délai. Au-delà de cette date, les vêtements seront remis à une association caritative. Vous pouvez les récupérer durant les horaires d'ouverture de la mairie.

Photos disponibles à l'adresse suivante : <https://wp.saint-divy.fr/archives/5425>

RIBIN'AD – TRANSPORT A LA DEMANDE – GUIDE 2026

NOUVEAUTÉS 2026 ! Depuis le 1^{er} janvier, Ribin'AD évolue :

+ SIMPLE : Réservez dorénavant directement en ligne ici : **Réservation en ligne RIBIN'AD** (<https://forms.office.com/r/pAvxq4f7k0>). Il est toujours possible de réserver par téléphone, SMS ou e-mail.

+ D'OFFRES :

- Les ados peuvent utiliser Ribin'AD en autonomie dès 12 ans (sur présentation d'une autorisation parentale lors de la 1^{ère} réservation),
 - Pour les personnes de 75 ans et plus ou détentrices d'une carte mobilité inclusion : la prise en charge à domicile est désormais possible !
- <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr/reservez-pour-partir-en-ribinad/>

DON DU SANG LES 7-8-9-10 SEPTEMBRE

Une collecte de sang aura lieu à Landerneau dans la salle « Le Hangar » près de la Cimenterie les :

Lundi 7 septembre de 14h30 à 19h

Mardi 8 septembre de 12h à 16h30

Mercredi 9 et jeudi 10 septembre de 8h15 à 12h45



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Le 20 septembre, messe à 10 h à l'église St Houardon à Landerneau

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 12h, le jeudi de 16h30 à 18h30.

Nous serons présents lors **du forum des associations le samedi 5 septembre**.



Nouveau "coup de cœur" pour le roman de Ramsès Kefi.

"Quatre jours sans ma mère est une histoire merveilleuse, des lieux et des personnages extraordinaires, une langue affûtée, un regard tendre et bienveillant.

C'est un livre qui démontre que l'on peut être tendre et doux à la fois, sensible et intelligent. J'ai adoré ce livre, c'est un enchantement. Un plaisir de lecture à chaque page.

MARCHE AVEC NOUS

Planning du mois de septembre

Dimanche 6.09 : Saint-Divy ; **Dimanche 13.09 :** Brignogan

Dimanche 20.09 : Lampaul Plouarzel (journée pique-nique – départ 9h)

Dimanche 27.09 : Lilia Plouguerneau

L'ASSOCIATION « ARRETE TON CHAR SAINT DIVY-LA FOREST » EST DE RETOUR !



Après une période de pause, l'association « Arrête ton char » se mobilise à nouveau afin de participer au carnaval de la Lune Étoilée à Landerneau en avril 2028.

Notre objectif reste le même : imaginer, construire et défiler dans la bonne humeur autour d'un char haut en couleur afin de représenter nos deux communes

lors de cet événement festif.

Afin de relancer l'association, nous vous invitons à une réunion publique le **vendredi 11 septembre 2026** à 20h à la salle Taliesin de La Forest-Landerneau (à côté de l'entrée de la mairie).

Cette réunion sera l'occasion de :

Présenter les actions déjà engagées pour relancer la dynamique

Mobiliser de nouveaux bénévoles, que vous soyez bricoleurs, peintres, couturiers, danseurs, chorégraphes...

Accueillir de nouveaux membres au sein de l'association et constituer un nouveau bureau.

Envie de rejoindre l'aventure ? Que ce soit pour vous investir régulièrement ou simplement donner un coup de main de temps en temps, vous êtes les bienvenus ! Venez partager vos idées et votre bonne humeur !



RESEAU DE TRANSPORT D'ELECTRICITE TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VEGETATION



Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension seront entrepris sur le territoire de la commune jusqu'au 30/01/2027.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Bretagne Quimper, à l'entreprise : Bro Léon Elagage à Bourg-Blanc 02.98.28.15.81

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code

GRUPE D'ENTRAIDE AUX PERSONNES ENDEUILLES – 10 SEPTEMBRE 2026

Le **Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de **l'ASP - Respecte du Léon** afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil.

La **prochaine rencontre** aura lieu à Lesneven le **Jeudi 10 septembre** de 14h à 15h30 au siège de **l'ASP-Respecte du Léon** - 7 rue Alsace Lorraine à LESNEVEN

Inscription au 06 04 09 57 99



VIE ASSOCIATIVE

ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise une collecte de journaux le dernier samedi de chaque

mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu **le 26 septembre**.

THEATRE OXYGENE

Samedi 19 septembre à 20 h 30, la troupe Des Planches et des Vaches vous donne rendez-vous à la **salle du Valy Ledan** avec « Le mariage de Camille et Dominique ».



VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions à l'école Jean De La Fontaine

N'hésitez pas à contacter la directrice par mail à l'adresse ec.0291745P@ac-rennes.fr ou par téléphone (le lundi) au 02 98 20 26 50.

Les élèves font échec et mat !

Les élèves se sont préparés tout au long de cette année pour pouvoir améliorer leurs compétences en échecs. Ils ont pu apprendre à analyser les situations, prendre des décisions avec calme, anticiper les stratégies...

Les élèves du CE1 au CM2 de l'école se sont affrontés sur les échiquiers durant le tournoi du mois de juin.

Félicitations à tous les élèves pour leur motivation et leur enthousiasme.

Les finalistes de chaque niveau ont été chaudement félicités par leurs camarades !



Bonne route vers la 6ème !

Toute l'équipe de l'école adresse ses plus sincères félicitations aux élèves de CM2 pour le chemin parcouru. Une nouvelle aventure les attend : l'entrée en 6ème. Nous vous souhaitons une belle réussite au collège !



ÉCOLE SAINT-MARIE

Préparons la rentrée 2026 !



Bienvenue dans notre école Euroscol ! Vous pouvez nous contacter par mail

ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au 02 98 20 20 97

RENTRÉE SCOLAIRE : À VÉLO, LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !



La rentrée scolaire a commencé et, comme chaque année, de nombreux enfants se rendent à l'école à vélo.

Petit rappel pour leur sécurité : le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers d'un vélo. Au-delà de cet âge, il reste fortement recommandé pour tous les cyclistes.

En cas de chute ou de collision, le casque constitue une protection essentielle. Les traumatismes crâniens peuvent être particulièrement graves chez les jeunes enfants, dont la tête est plus vulnérable que celle des adultes. Quelques bons réflexes à adopter :

Vérifier que le casque est à la bonne taille et correctement attaché.

Contrôler régulièrement l'état du vélo (freins, pneus, éclairage).

Porter des équipements visibles, notamment lorsque la luminosité est réduite.

Respecter le Code de la route et rester attentif à son environnement.

En cette période de rentrée, faisons de la sécurité un réflexe pour que chacun puisse se déplacer sereinement et en toute sécurité.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Direction de Publication

Éditeur de publication : Mairie – 5 place de l'église – 29800 Saint-Divy – mairie@stdivy.fr

Directeur de publication : M. Michel CORRE

Diffusion : bulletins municipaux disponibles à l'accueil de la mairie, au bar-tabac L'Étrier, à la boulangerie Ti Ar Blaz, au cabinet médical, à la bibliothèque, à la salle des Genêts et publication sur le site internet de la commune et l'application City-all

Tirage : 150 exemplaires